

La lettre des élus Sud du C.E TP Nord Champagne

Le 17/12/09

Compte Rendu des réunions CE du 30/10/09 et 20/11/09)

Réunion extraordinaire du 30 octobre.

Cette réunion avait pour unique objet une information sur les conséquences du redéploiement des salariés de l'activité Orange de Pantin à Villeneuve d'Ascq Haute Borne.

La direction pensait sans doute éviter d'avoir à répondre aux questions des élu-es, puisqu'elle annonçait au départ une information/consultation du C.E dans une même séance.

Voilà quelques unes des questions posées, notamment par les élus **SUD** :

- Quel est le nombre de salariés de Pantin qui accepterait la mobilité vers V/A ?
- Pourquoi n'y a t'il pas d'offre de redéploiement sur d'autres sites ayant une activité similaire de sous-traitance pour Orange et notamment sur Reims pourtant géographiquement plus proche de Paris ?
- Le centre de la Haute Borne est occupé à 80% de ses capacités d'après le document fourni par la direction aux élus CHSCT. Si tous les salariés de Pantin acceptent la mobilité (135 personnes), n'y aura t'il pas un problème de manque de places ?

A ces 24 questions posées, la direction n'a pu fournir que 4 réponses précises !

Elle a donc renvoyé ses réponses à une réunion extraordinaire fin novembre.

Ce taux extraordinaire de non réponse a confirmé un des diagnostics du Cabinet ISAST, mandaté par les élus CHSCT, selon lequel la direction de Nord Champagne n'avait pas été informée par le directoire de l'UES TP France de tous les tenants et aboutissants du plan de relocalisation des activités de Pantin sur Villeneuve d'Ascq.

De plus, rappelons que l'ensemble du projet (plan de suppression d'emplois d'agents de maîtrise et cadres à TP Centre Est et plan de mobilités forcées vers V/A ou Orléans d'employés de Pantin et de Montigny le Bretonneux) avait été bloqué par le Tribunal de Grande Instance de Paris pour non consultation préalable des C.E et CHSCT et qu'un jugement sur le fond - justification économique, ou pas, du plan social- devait intervenir début décembre.

Réunion extraordinaire du 20 novembre

La direction a apporté quelques éléments de réponse aux 20 questions d'octobre « remises en jeu », ainsi qu'à de nouvelles interrogations telles que :

Question : Pouvez vous fournir les documents justifiant qu'Orange veut se désengager de la région Ile de France ?

Pas de réponse de la direction

Commentaire : Et pour cause, puisqu'on on sait de la bouche même d'un Directeur Commercial d'Orange d'Arcueil et par le biais d'élus C.E **SUD** d'autres sociétés prestataires de services concurrentes de TP, qu'il n'y a aucune demande de ce type de la part d'Orange !!!

Question : Quelle est la progression de l'offshore pour 2009 ?

Réponse : ...

Question : Au vu de la situation actuelle sur les autres régions, un autre PSE est-il en préparation à court terme, à moyen terme, long terme ?

Réponse : la direction n'a pas d'information sur cette question.

Commentaire : Et pourtant des directeurs locaux à Rennes ou au Mans font, ou laissent, courir ce genre de rumeurs concernant des plans sociaux à venir...

Question : Où en sont les consultations des CHSCT dans l'UES. Qu'est-ce qu'il en ressort ?

Réponse : La prochaine réunion du CHSCT du site de la Haute Borne sera le 30 novembre. Un cabinet a été mandaté et présentera son rapport le 30.

Commentaire : Si la direction connaît une chose, c'est bien son calendrier... Lors de la réunion CHSCT du 30 novembre, en présence de représentantes du Cabinet d'expertise, les 2 élues présentes (1 SUD, 1 Agent de Maîtrise), en toute connaissance des conclusions d'ISAST, ont émis un avis défavorable au projet de redéploiement des salarié-es de Pantin vers Villeneuve d'Ascq Haute Borne.

Une consultation des élus C.E sur le même sujet aura lieu le 18 décembre.

Commentaire général.

Comme lors de la réunion du 30 octobre, la direction est incapable, ou refuse, de fournir certaines réponses à des questions légitimes et précises qui sont de son ressort et qui concernent l'emploi et le quotidien des salarié-e-s de Villeneuve d'Ascq..

Elle commet là encore un délit d'entrave au bon fonctionnement des Instances Représentatives du Personnel. Reste maintenant au C.E à voter une motion pour saisir la justice par l'intermédiaire de son secrétaire...

PETITE MISE AU POINT SUR LES BUDGETS DU C.E ET LEUR UTILISATION.

De nombreux salariés nous interrogent sur les montants et l'affectation des sommes versées par l'entreprise au C.E de Nord Champagne.

Pour rappel : la loi prévoit un budget de fonctionnement du C.E et un budget pour les Activités Sociales et Culturelles.

Le budget fonctionnement doit être équivalent à 0,2% de la masse salariale.

Il sert exclusivement à financer les recours juridiques du C.E contre l'employeur, les expertises confiées à des cabinets extérieurs, la formation des élus, la documentation des élus et par, exemple, les actions de soutien aux salariés en lutte (location de cars pour aller manifester par exemple...),

L'employeur ou ses représentants n'ont aucun droit sur l'utilisation de ce budget, et, ils ne peuvent en être les bénéficiaires en aucune façon.

Le budget Activités Sociales et Culturelles n'a pas de minimum légal. Il oscille généralement entre 0,2% et 3% de la masse salariale.

A Teleperformance, cette contribution est de 0,5%. **SUD** a revendiqué son passage à un minimum de 1% dans le cadre de la création de l'U.E.S.

Il sert à : organiser des manifestations sociales, culturelles, sportives, festives ; distribuer des prestations sous forme de chèques vacances, billetterie spectacles, chèques cadeaux ; créer un fonds de solidarité pour les salarié-es en grande difficulté...

Ces deux budgets doivent rester absolument distincts sous peine de commettre un abus de bien social.

Pour **SUD**, il est essentiel que la gestion des A.S.C se fasse dans la plus grande transparence vis à vis des salarié-es et notamment en les consultant, ou en communiquant le coût des activités réalisées (fête de fin d'année) ou des prestations offertes. C'est une garantie de démocratie.

Ainsi, pour couper court aux rumeurs, **SUD** vous informe que la fête organisée pour les salarié-e-s de Villeneuve d'Ascq a coûté 18133 Euros, location de salle comprise.

Vos élu-e-s SUD au C. E de TP Nord Champagne

Erwan Kerboriou (plateau THD – V/A Hte Borne)

Gregory Delcroix (plateau THD – V/A Hte Borne)

Naïma Tjaiss (plateau VGAST – V/A Hte Borne)

Responsable Syndicale au C.E : Hassna Bouya (V/ A Cité Scientifique)